



# Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

## Marché de l'emploi 4

L'immigration massive est un danger pour le développement économique de la Suisse



## Criminalité 6

En 2010, plus de sept prisonniers sur 10 étaient des étrangers. Il faut durcir l'immigration



## Valeurs suisses 10

«Aimes ton prochain comme toi-même»



Pour tous vos imprimés



**Zofinger Tagblatt AG**  
Medien- und Printunternehmen  
Zofinger Tagblatt AG, 4800 Zofingen  
Tel. 062 745 93 93, www.ztonline.ch

# Nouvelle initiative: Contre l'immigration de masse

L'UDC lance comme annoncé l'initiative populaire «contre l'immigration de masse». Le but est de redonner à la Suisse les moyens de gérer de manière autonome l'immigration. Actuellement, l'afflux d'étrangers venant s'installer dans le pays échappe en effet à son contrôle.

Le flot de migrants se dirigeant vers la Suisse a des conséquences graves pour l'économie nationale et la société. Les principales causes de ce phénomène sont l'immigration en provenance l'UE, les frontières ouvertes et le refus constant de régler les problèmes affectant le domaine de l'asile. Cette immigration de masse doit être stoppée. L'initiative UDC crée les bases légales nécessaires à cet effet en limitant le séjour des étrangères et des étrangers par des plafonds et contingents annuels pour tous les types d'autorisations du droit des étrangers, y compris le domaine de l'asile.



# Stopper l'immigration massive!

CPP 60-167674-9



AZB Zofingen - Prix Fr. 35.- annuel - publié mensuellement - 10 000 ex. - www.udc.ch - franc.parler@udc.ch - juillet 2011



# Mettre un terme à l'immigration de masse !

Depuis toujours, des étrangères et étrangers ont cherché en Suisse une nouvelle patrie, avant tout des demandeurs d'emploi dont un nombre non négligeable par la voie de l'asile. Parallèlement, l'économie suisse a et a toujours eu besoin de travailleurs étrangers pour couvrir des besoins spécifiques. Pour cette raison, la Suisse a toujours accueilli de la main-d'œuvre étrangère, de manière réfléchie et de manière contrôlée, en lui offrant des perspectives professionnelles et personnelles. De plus, tant qu'il l'a pu, notre pays a apporté son aide et offert sa protection aux véritables réfugiés et à leurs familles.

Jusqu'à l'introduction de la libre circulation des personnes avec l'UE et à l'ouverture des frontières résultant de l'intégration dans l'espace Schengen, la Suisse a régulé l'immigration par des contingents et limites maximales en droit des étrangers. De même, elle était souveraine en ce qui concerne l'octroi des visas et le contrôle de ses frontières.

Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes et l'abandon du système des contingents lié à celle-ci, notre pays a cependant lâché les possibilités de contrôle de l'immigration. Cette situation est aggravée par le nombre élevé de personnes en séjour illégal et par les problèmes non résolus qui s'éter-

nisent dans le domaine de l'asile. En cinq ans seulement, à cause de l'immigration, la population suisse a crû de 380'000 personnes, ce qui correspond à la taille de la ville de Zurich. Même l'Office fédéral de la statistique prévoit dans certains scénarios déjà 10 millions d'habitants dans un futur proche. Les conséquences de l'immigration irrégulière sur l'économie, les loyers, les prix des terrains, la planification du territoire, les infrastructures, les écoles, le chômage, le système de santé et les institutions sociales sont toujours plus flagrantes.

Il est important pour la Suisse que l'on puisse faire venir dans le pays la main-d'œuvre nécessaire lorsqu'on ne trouve pas assez d'employés suisses. Il est cependant aussi important que ces travailleurs étrangers quittent le pays une fois qu'ils n'ont plus de travail.

Avec son initiative «contre l'immigration massive», l'UDC exige que la Suisse puisse à nouveau contrôler l'installation d'étrangères et d'étrangers sur son territoire de manière autonome. Ce contrôle serait assuré à travers la fixation par la Suisse de limites maximales et de contingents annuels pour les autorisations de séjour. Le texte de l'initiative dispose en conséquence que toutes les catégories d'étrangers sont prises en considération, y compris les frontaliers et les personnes en situation d'asile.

Il est également prévu d'inscrire dans la Constitution le principe selon lequel l'immigration est en particulier possible lorsqu'elle sert les intérêts de l'ensemble de la Suisse, en respectant une priorité pour les demandeurs d'emploi suisses dans la recherche de travail. L'initiative prescrit en outre les critères applicables déterminants pour l'octroi d'autorisations. Le requérant doit produire une offre de place de travail émise par un employeur. Seules les personnes réellement aptes à s'intégrer et désireuses de le faire devraient pouvoir immigrer et rester en Suisse. Enfin, il y a lieu d'imposer comme condition la disponibilité de moyens d'existence suffisants et autonomes.

Pour terminer, il convient de veiller à ce qu'il n'y ait pas de droits dérivés au séjour permanent, au regroupement familial et aux prestations sociales. Une Suisse avec une belle qualité de vie, concurrentielle et porteuse d'avenir ne peut se passer de mesures efficaces contre l'immigration massive. La nouvelle initiative populaire UDC pose les bases nécessaires à cet effet.

Toni Brunner  
Président de l'UDC Suisse

# Initiative populaire contre l'immigration de masse

## Le texte de l'initiative populaire

I

*La Constitution est modifiée comme suit:*

**Art. 121 Titre (nouveau)**

**Législation dans le domaine des étrangers et de l'asile**

**Art. 121a (nouveau) Gestion de l'immigration**

*1 La Suisse gère de manière autonome l'immigration des étrangers.*

*2 Le nombre des autorisations délivrées pour le séjour des étrangers en Suisse est limité par des plafonds et des contingents annuels. Les plafonds valent pour toutes les autorisations délivrées en vertu du droit des étrangers, domaine de l'asile inclus. Le droit au séjour durable, au regroupement familial et aux prestations sociales peut être limité.*

*3 Les plafonds et les contingents annuels pour les étrangers exerçant une activité lucrative doivent être fixés en fonction des intérêts économiques globaux de la Suisse et dans le respect du principe de la préférence nationale; ils doivent inclure les frontaliers. Les critères déterminants pour l'octroi d'autorisations de séjour sont en particulier la demande d'un employeur, la capacité d'intégration et une source de revenus suffisante et autonome.*

*4 Aucun traité international contraire au présent article ne sera conclu.*

*5 La loi règle les modalités.*

II

*Les dispositions transitoires de la Constitution sont modifiées comme suit:*

**Art. 197, ch. 9 (nouveau)**

**9. Disposition transitoire ad art. 121a (Gestion de l'immigration)**

*1 Les traités internationaux contraires à l'art. 121a doivent être renégociés et adaptés dans un délai de trois ans à compter de l'acceptation dudit article par le peuple et les cantons.*

*2 Si les lois d'application afférentes ne sont pas entrées en vigueur dans les trois ans à compter de l'acceptation de l'art. 121a par le peuple et les cantons, le Conseil fédéral édicte provisoirement les dispositions d'application nécessaires par voie d'ordonnance.*

**SIGNEZ MAINTENANT !**

Signez et faites signer l'initiative populaire. Commandez des feuilles de signatures gratuitement au **031 300 58 58** ou à **info@udc.ch**

Feuille de signatures  
au centre de ce  
journal

## 4 Emplois

# L'immigration de masse est un économi­ que suisse

Pour défendre l'immigration massive, ses adeptes invoquent souvent des arguments économiques. Ceux-ci ne sont toutefois pas concluants. Il est incontesté que l'économie a besoin d'un nombre suffisant de travailleurs. Néanmoins, aucun pays n'a abandonné le contrôle de son immigration comme la Suisse l'a fait au cours des dernières années.



par Jean-François Rime, conseiller national, Bulle (FR)

L'immigration doit en réalité être régulable. Dans un État indépendant, ce principe a une importance centrale sur les plans économique et social. Même les pays d'immigration traditionnels tels que les USA, le Canada ou l'Australie contrôlent l'immigration de manière autonome. Les raisons à cela sont claires. Un pays doit pouvoir déterminer lui-même la mesure et la qualité de l'immigration, ce qui correspond également à un besoin de l'économie.

Avec l'ouverture des frontières, l'introduction de la libre-circulation des personnes et une politique incohérente en matière d'asile et à l'égard des étrangers, la Suisse s'est hélas éloignée de ce principe, avec de graves conséquences pour le pays. Il peut être confortable pour telle ou telle entreprise d'aller chercher des travailleurs bon marché et à peu de frais dans l'UE pour les faire venir en Suisse. Les besoins de l'économie ne s'en trouvent toutefois satisfaits que dans une mesure limitée. L'industrie

a besoin de spécialistes dans des domaines spécifiques. Ceux-ci viennent du monde entier. Une priorité aux citoyens européens par rapport aux spécialistes de nationalité américaine, indienne ou chinoise ne fait tout simplement aucun sens pour la Suisse. Afin de pouvoir recruter à l'étranger les professionnels dont la Suisse a besoin, il est également nécessaire de disposer de traités internationaux.

Avec ses qualités telles que la sécurité, la stabilité, la prospérité et la qualité de vie, la Suisse présente un attrait tel que nous pouvons en tout temps faire venir les ressources humaines nécessaires. Ceci doit cependant s'inscrire dans l'intérêt de l'ensemble de l'économie.

### Pas de «miracle pour l'emploi»

On entend régulièrement dire que la libre-circulation des personnes serait la cause de la croissance économique de ces dernières années. Cette affirmation est infondée. La croissance, si elle existe, apporte davantage de places de travail et une baisse du chômage. Or si l'on observe l'évolution des 20 dernières années, ce n'est vrai que dans une certaine mesure. Ainsi, l'immigration incontrôlée de travailleurs a en premier lieu entraîné un accroissement du nombre d'employés de l'État. C'est la raison pour laquelle «la part

des emplois dans le secteur public a augmenté d'environ 5%, passant de près de 18 % en 1990 à plus de 23 % aujourd'hui», comme l'a récemment rapporté la Neue Zürcher Zeitung (NZZ du 30.04.2011).

Concrètement, cela signifie que pendant les années de disette économique (1990–2000), la Suisse a perdu plus de 200'000 emplois du secteur privé. Au cours des années fastes, soit de 2005–2010, les emplois supprimés dans le secteur privé au cours des années 90 n'ont pas été totalement compensés. En revanche, le nombre d'employés du secteur public a augmenté sans interruption entre 1990 et 2010, même durant les mauvaises années, sur le plan économique :

- administration + 27'000
- éducation et formation + 51'000
- santé et social + 138'000.

Ainsi, en raison de l'immigration, la hausse de l'emploi est depuis 1990 entièrement imputable au secteur public.

### Conséquences négatives pour l'économie

Les conséquences négatives de l'immigration massive se font également sentir pour l'économie. Rues et trains encombrés, prix de l'immobilier élevé, institutions sociales surchargées et nivellement par le bas dans le domaine de la formation peuvent difficilement être dans l'intérêt de l'économie, de même que le chaos ambiant dans le secteur de l'asile et les innombrables résidents illégaux qui travaillent au noir.

“ L'immigration incontrôlée de travailleurs a entraîné un accroissement du nombre d'employés de l'Etat. ”

# danger pour le développement

Ceux qui affirment que les institutions sociales auraient profité de l'immigration en masse ont par ailleurs une vision à court terme.

Les solutions qui traînent à être mises en place dans les institutions sociales sont les nouveaux impôts et taxes de demain. Et aujourd'hui déjà, les entreprises assument en partie les conséquences financières de la forte proportion d'étrangers parmi les bénéficiaires de l'assurance-chômage, de l'assurance-invalidité ou de l'aide sociale, notamment à travers des charges

ont par ailleurs rejeté toutes les interventions de l'UDC visant à ce que la Suisse regagne sa capacité d'agir dans la politique migratoire. C'est la raison pour laquelle l'initiative populaire est désormais la seule voie possible.

Cette initiative pose les bases de solutions intelligentes préservant les avantages de notre marché du travail flexible et notre place économique. Il y a en revanche lieu de rejeter toute ingérence socialiste telle que les salaires minimaux, atteintes déplacées à liberté contractuelle des entreprises,

points, déjà appliqué avec succès par différents pays, tels le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Un système de points de ce type pourrait être combiné au système actuel, avec la loi sur les étrangers en vigueur.

Dans le système de points, les permis ne peuvent être octroyés, dans le cadre des nombres maximaux et contingents définis, que si le requérant atteint le nombre de points nécessaire, lesquels sont accordés pour certains critères (demande d'un employeur, qualifications professionnelles, capacité d'intégration, langue, etc.). L'expérience montre que ce genre de système assure de manière optimale une immigration conforme aux besoins.



*Une des nombreuses conséquences de l'immigration massive concerne les routes encombrées et les trains saturés ainsi que des assurances sociales surchargées car abusées.*

sociales élevées. Un fléchissement de la conjoncture, p.ex. en raison de la crise de l'euro, aggraverait encore largement cette situation.

## Solutions intelligentes pour contrôler l'immigration

Le Conseil fédéral a malheureusement manqué à invoquer la clause de sauvegarde qui lui aurait permis de continuer à continger l'immigration en provenance de l'UE quand il était encore temps. Il n'a pas même utilisé les instruments disponibles alors qu'il les avait encore dans les mains. Le Conseil fédéral et le Parlement

ou d'une bureaucratie de contrôle débordante. L'initiative populaire contre l'immigration massive rend enfin à la Suisse sa capacité d'agir dans le domaine de l'immigration, en préservant nos atouts économiques.

Si elle est acceptée, elle permettrait par exemple de revenir au modèle éprouvé du contingentement, tel qu'il était appliqué avant l'introduction de la libre circulation des personnes. On pourrait examiner, en tant qu'alternative à l'ancien système, un système moderne de

À travers son initiative populaire «contre l'immigration massive», l'UDC accroît la pression sur le Conseil fédéral et le Parlement afin que ceux-ci agissent. Il faut mettre un terme à l'immigration de masse. Au lieu de cela, nous avons à nouveau besoin d'une immigration régulable de manière autonome pour le bien de l'ensemble de l'économie ainsi que des citoyennes et citoyens.

**SIGNEZ MAINTENANT!**  
 Signez et faites signer l'initiative populaire. Commandez des  
 feuilles de signatures gratuitement au  
 031 300 58 58 ou à [info@udc.ch](mailto:info@udc.ch)  
 Feuille de signatures  
 au centre de ce  
 journal

## 6 Criminalité

# Criminalité importée: les fai

L'immigration incontrôlée a également des effets sur la criminalité et sur les abus en tous genres. Aujourd'hui, les étrangers représentent plus de 70% de la population carcérale; il s'agit là certainement d'un record. Cet état de fait inacceptable est constamment passé sous silence par les autorités et les autres partis. Par cette attitude lâche, c'est toute la tradition humanitaire de la Suisse qui souffre et qui est abusée.



par Yvan Perrin, conseiller national, vice-président, La Côte-aux-Fées (NE)

Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. On a l'impression que ce proverbe a été écrit expressément à l'usage des gentils adeptes du politiquement correct dès lors qu'on se penche sur les problèmes de la criminalité dans notre pays.

prépondérant et en constante augmentation dans notre pays. Et pourtant, la lecture des faits divers nous apporte chaque matin confirmation de ce qu'un minimum de clairvoyance permet de constater. Morceaux choisis :

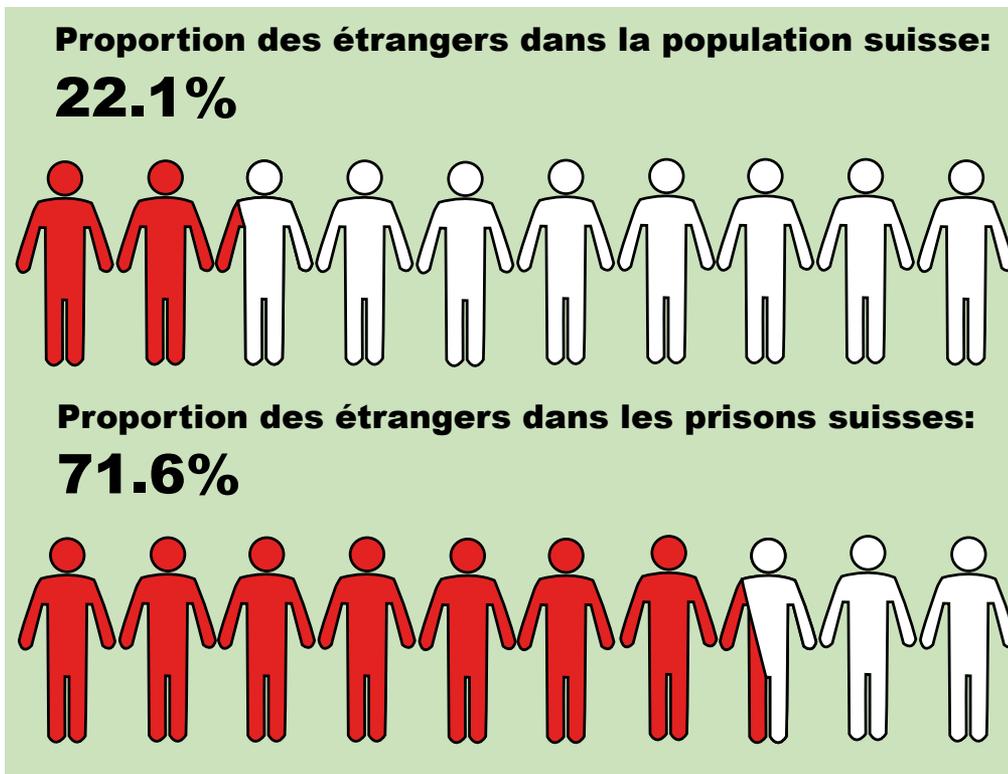
**Dépêche ATS, 07.07.2011:** Un cambriolage perpétré en juillet 2009 a conduit les enquêteurs sur la piste d'un Tunisien, indique jeudi la police cantonale zurichoise. L'homme de 41 ans et 13 complices présumés, originaires de Tunisie, du Maroc, d'Albanie et de France, ont été arrêtés à partir de mai 2010. La bande est soupçonnée

plus de 15 kilos de marijuana et de coups et blessures.

**24Heures, 11.07.2011:** «Un hypercentre pour se procurer de la coke.» C'est ainsi qu'une coiffeuse appelle la place de la Gare d'Yverdon. Cet endroit dont la Municipalité voulait faire une carte de visite d'Yverdon est devenu un bastion des dealers, généralement ressortissants d'Afrique de l'Ouest. Ils y opèrent jour et nuit, été comme hiver.

**Le Matin, 14.07.2011:** L'enquête, menée dès octobre 2010 par la Police cantonale valaisanne, a permis l'arrestation de sept personnes impliquées dans ce trafic. Les deux principaux incriminés, deux ressortissants nigériens âgés de 34 et 39 ans, détenteurs de permis de séjour «B» et domiciliés dans le Haut-Valais, ont été confondus pour la vente de 2 kilos 700 de cocaïne.

Eloquent mais encore insuffisant pour que certains admettent la réalité. Trafic de drogues diverses, cambriolages, recel, coups et blessures, soit un éventail assez large de ce que propose la loi sur les stupéfiants et le code pénal. Trois affaires, divers délits et une constante: les auteurs sont issus de la migration. Les faits sont là mais j'entends déjà les bonnes âmes crier à la sélection orientée, aux citations tronquées, bref à la manipulation visant à toujours faire porter le chapeau aux mêmes, à savoir aux immigrés.



Alors que les étrangers composent 22.1% de la population totale en Suisse, ils représentent plus de 70% de la population carcérale.

Les faits ont beau le démontrer chaque jour, on n'arrivera sans doute jamais à faire admettre aux bien-pensants que la délinquance importée joue un rôle

d'avoir commis 44 cambriolages dans les cantons de Zurich, St-Gall, Argovie, Soleure et Berne. Ils sont également suspectés de recel, du trafic de

Admettons que ce choix comporte une certaine part d'arbitraire et soit entaché de partialité. Tournons-nous dès lors vers un organisme neutre, peu sus-

ts

pect de sympathie UDC, reconnu pour la qualité de ses travaux, j'ai nommé l'Office fédéral de la statistique. Que nous apprend-t-il ?

Eh bien, pour commencer, en 2009, ce sont 29'045 personnes qui ont été condamnées pour un crime ou un délit relevant du code pénal. On trouvait 13'974 citoyens suisses contre 15'071 ressortissants étrangers, soit plus de la moitié, ce qui n'est pas tout-à-fait anecdotique. Pour ce qui est du trafic de stupéfiants, 5'669 personnes condamnées, soit 2'264 Suisses contre 3'405 étrangers. Même constat, plus d'étrangers que de Suisses.

Plus implacable encore, la statistique de la population carcérale, pour l'année 2010 cette fois. Au jour de référence, la capacité totale de nos prisons, soit 6'683 places était occupée à 92,5%. On trouvait parmi les résidents une proportion d'étrangers atteignant 71,6%, le chiffre le plus élevé depuis 2004, ce qui signifie que plus des deux tiers des personnes incarcérées dans notre pays sont venues d'ailleurs.

Au niveau de l'activité criminelle, les chiffres sont tout aussi cruels. Durant l'année 2010, 17'918 citoyens suisses ont commis une infraction, 17'783 étrangers étant dans le même cas. La tendance s'inverse au fil du nombre de délits. Les criminels ayant commis plus de 10 infractions étaient 1'555 au total, soit 626 ressortissants suisses contre 929 étrangers.

Au vu de ce qui précède, contester le rôle joué par les criminels étrangers dans notre pays relève de la mauvaise foi la plus crasse et point n'est besoin de perdre du temps avec celles et ceux qui refusent de comprendre. Il faut maintenant corriger le tir, c'est-à-dire s'attaquer aux racines du mal; elles

sont nombreuses. Au premier chef, on ne peut que déplorer la passivité voire la veulerie de la classe politique qui refuse de se saisir du problème, de peur d'être taxée de xénophobie, pire de racisme, injure suprême que la gauche utilise volontiers pour dis-

“ *La capacité totale de nos prisons, soit 6'683 places était occupée à 92.5% en 2010. On trouvait une proportion d'étrangers atteignant 71.6%, ce qui signifie que plus des deux tiers des prisonniers sont venus d'ailleurs.* ”

créditer à tout jamais tout individu qui oserait envisager un lien entre migration et insécurité. Il n'y a donc pas grand chose à attendre de ces acteurs politiques qui ferment les yeux depuis si longtemps. Daninos avait tellement raison quand il disait que l'autruche est le seul animal officiellement doué de sens politique.

Ensuite, conséquence de l'incurie politique qui règne dans nos contrées, les accords de Schengen et Dublin, catastrophes sécuritaires sans précédent. On nous avait garanti un espace de liberté et de sécurité. Au vu du résultat, force est de constater que cet espace existe bel et bien mais pour les délinquants qui évoluent dans toute l'Europe sans la moindre entrave tandis que l'honnête citoyen est livré à la vindicte du crime vagabond. Genève vient à ce propos de battre un triste record, à savoir plus de 1'000 cambriolages en mars dernier, soit 30 par jour. Il est à craindre que ces chiffres ne deviennent très rapidement la norme, tant le taux d'élu-cidation est faible et les peines ridicules pour

les malchanceux que la police parviendrait à arrêter.

Dublin n'est pas mieux, qui devait nous permettre de renvoyer au pays de premier accueil les requérants ne relevant pas de notre compétence. On ne saura sans doute jamais si le principe aurait pu fonctionner, la Grèce n'ayant jamais fait face à ses obligations. L'Italie mène pour sa part une guerre d'usure, n'acceptant au maximum que cinq personnes par jour, et encore faut-il les renvoyer par avion avec les problèmes et les coûts que cela implique. Utiliser la frontière terrestre était sans doute trop simple. Même les Européens ne croient plus en Dublin, pour preuve les Français et les Danois ont rétabli des contrôles à leurs frontières.

**Tout cela a assez duré. Notre société ne saurait être utilisée plus longtemps comme laboratoire pour les adeptes des expériences hasardeuses héritées de mai 68. La sécurité doit être rétablie, la migration maîtrisée. Une tâche immense résumée en quelques mots, une tâche qu'il nous appartient de mener à bien avec comme fil rouge les mots de Jacques Chirac : «La politique, ça ne consiste pas à suivre le courant mais à indiquer le cap».**

**SIGNEZ MAINTENANT !**  
Signez et faites signer l'initiative populaire. Commandez des  
feuilles de signatures gratuitement au  
**031 300 58 58** ou à **info@udc.ch**  
Feuille de signatures  
au centre de ce  
journal

## 8 Infrastructure

# L'immigration massive fait p

L'immigration massive et incontrôlée que subit la Suisse provoque des problèmes énormes: forte augmentation de la consommation d'énergie, explosions des prix des loyers et des terrains à bâtir, croissance énorme dans le secteur des transports. Il est urgent de renoncer à la politique actuelle et de revenir à un système de contrôle rigoureux de l'immigration.



par Guy Parmelin, conseiller national, Bursins (VD)

Depuis 1960, la population résidente de la Suisse a augmenté de 45%. Durant cette même période, la proportion d'étrangers a plus que doublé pour passer de 9,6 à 22%.

L'argument le plus fréquemment avancé en faveur de cette immigration incontrôlée est que les étrangers vont sauver notre AVS. A première vue, cela semble bien être le cas. Mais en y regardant de plus près, on constate que les statistiques ne disent rien des droits de rente que les étrangers s'assurent avec leurs cotisations actuelles. De surcroît, le versement de rentes à l'étranger augmente les frais d'administration et de contrôle.

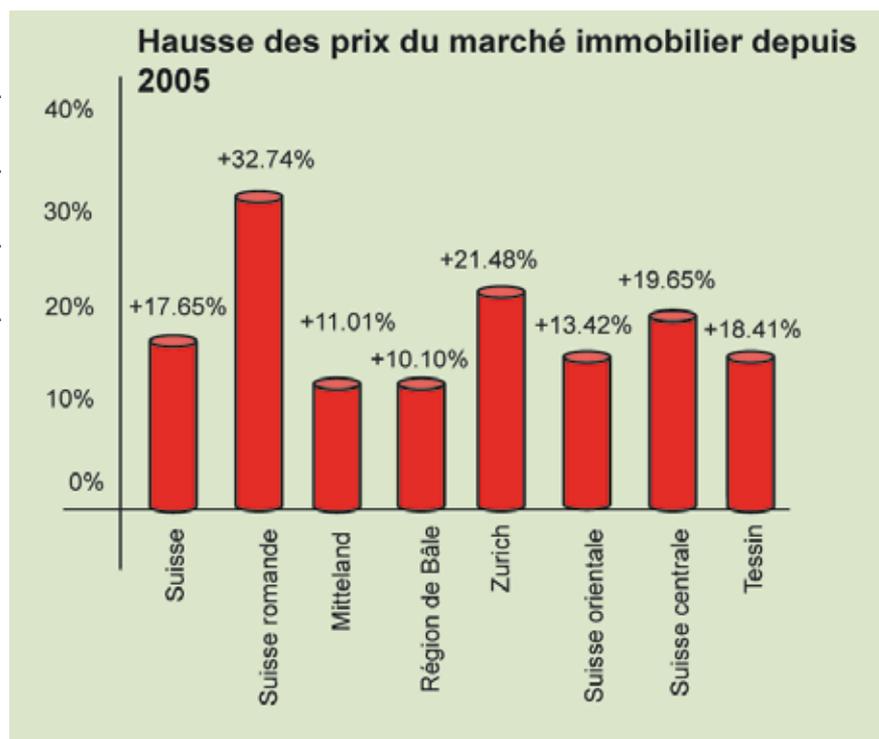
L'assurance-invalidité (AI) n'affichait que des déficits légers jusqu'au début des années nonante. En l'an 2000, cependant, le découvert annuel a atteint 1,4 milliard de francs et fin 2009 la dette cumulée se montait à 14 milliards. Le taux de quelque 35% d'étrangers parmi les rentiers AI est largement supérieur à la part des étrangers par rapport à la population totale, soit 22%. Deux études réalisées fin 2009 sur mandat de

l'OFAS confirment que des personnes originaires de Turquie, d'ex-Yougoslavie ainsi que d'Espagne, d'Italie et du Portugal perçoivent proportionnellement beaucoup plus de rentes AI que les Suisses. L'immigration incontrôlée de ces dernières années ébranle également l'assurance-chômage. Cette institution fait des déficits par milliards, si bien que sa dette atteignait quelque 7 milliards de francs en juillet 2010. Chez les chômeurs également, la proportion d'étrangers est disproportionnée par rapport à leur part de la

conclure qu'une part disproportionnée des contributions pour la réduction des primes profite aux étrangers. Autre constat: un nombre croissant de ressortissants UE se font soigner en Suisse et leurs factures restent parfois impayées pendant des années. Des factures ouvertes pour un montant global de 183 millions de francs ont été enregistrées en 2009. A eux seuls, les intérêts de cette dette atteignent 4,1 millions de francs. C'est dire que la migration contribue à la hausse des primes d'assurance-maladie et des coûts pour l'Etat, les cantons notamment.

En 2009, la quote-part de l'aide sociale chez les étrangers vivant en Suisse atteignait 6,1%, soit trois fois plus que chez les Suisses (2%). En d'autres termes, 45,3% des bénéficiaires de l'aide sociale suisse étaient des étrangers! Il faut que la Suisse retrouve les moyens de contrôler quantitativement et qualitativement l'immigration. C'est capital pour notre pays.

Avec l'introduction de la libre circulation des personnes, la Suisse a renoncé à tous les instruments de gestion de l'immigration. Depuis, la statistique de l'immigration explose. On en connaît les principaux chiffres. Ils sont effrayants: 157 271 nouvelles autorisations de séjour et d'établisse-



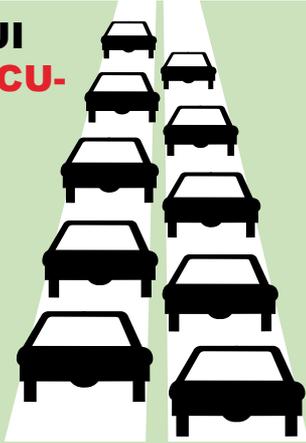
**Les prix du marché de l'immobilier ont explosé en six ans. En Suisse romande, plus de 37% d'augmentation. Ceci n'est qu'une des nombreuses conséquences négatives de l'immigration de masse.**

population totale: 44,5% fin avril 2011 contre 22%, soit le double.

L'assurance-maladie n'a pas non plus été épargnée par ce développement. Les chiffres annoncés par les autres institutions sociales permettent de

# pression sur les Suisses!

**AUJOURD'HUI DÉJÀ LA CIRCULATION EST SATURÉE**



**+20%**  
de circulation  
en 2030

*D'ici moins de 20 ans, les routes devront supporter 20% d'augmentation du trafic alors qu'elles sont aujourd'hui déjà bouclées. En limitant l'immigration, nous limitons également l'engorgement du réseau routier.*

ment ont été accordées durant l'année record 2008. En quatre ans seulement, la population de la Suisse s'est accrue en chiffres nets de 330 000 personnes. Une image pour illustrer ce développement: chaque année l'équivalent de la population de la ville de St-Gall s'est installé sur le Plateau suisse.

Tous les pronostics établis jusqu'ici se sont révélés faux. Ce constat ne concerne pas seulement les politiques, y compris le Conseil fédéral; même les experts les plus qualifiés ont massivement sous-estimé les effets de la libre circulation des personnes. Aucun expert n'a, par exemple, su prédire – ne fût-ce que partiellement – la forte immigration en provenance d'Allemagne.

Nombre de citoyennes et de citoyens ont cru que la libre circulation était

nécessaire pour faire venir la main-d'œuvre dont la Suisse a besoin. Une absurdité: nul besoin d'un traité international pour permettre à des gens d'immigrer. Ou encore les votants ont-ils cru que la libre circulation des personnes avait un rapport avec l'ouverture des marchés. C'est encore faux: le libre-échange et la libre immigration sont deux choses fondamentalement différentes.

Maîtriser et contrôler signifie forcément aussi limiter. La Suisse doit retrouver la possibilité de fixer des contingents. C'est exactement ce que réclame le projet d'initiative populaire. La Suisse fixera des plafonds annuels pour les autorisations de séjour. Il faudra aussi veiller à empêcher que cette disposition ne soit contournée. Toutes les catégories d'étrangers devront être impliquées. Il faut éviter que,

par exemple, le contingentement des autorisations de séjour ordinaires ne soit sapé par la multiplication des autorisations de courte durée.

### Quels sont les critères?

Lorsqu'on fixe des contingents et des plafonds, il faut bien entendu se demander selon quels critères ces limitations doivent être définies. On se contentera

d'inscrire dans la Constitution fédérale le principe selon lequel l'immigration en Suisse n'est possible qu'en présence d'une offre d'emploi correspondante et si le demandeur répond à certaines exigences personnelles.

Tous les détails du projet devront être définis au niveau de la loi en cas d'acceptation de l'initiative. Le fait est que toute limitation concrète de l'immigration contrevient à l'accord de libre circulation des personnes conclu avec l'UE. Aussi longtemps que tous les ressortissants de l'UE, soit plus que 500 millions de personnes, ont un droit établi à venir en Suisse aux conditions fixées par l'accord, notre pays ne peut pas imposer des plafonds et des contingents.

Cette initiative n'est pas «la fin de la voie bilatérale». Dans le pire des cas, il faudra adapter quelques accords bilatéraux. Mais c'est là un petit problème face aux importantes conséquences négatives d'une immigration incontrôlée.

**AUJOURD'HUI DÉJÀ LES TRAINS SONT SURCHARGÉS**

**+45%**  
de voyageurs  
en 2030

**Aujourd'hui**



**2030**



*Alors que les CFF ne savent plus comment trouver de la place dans les trains aujourd'hui, ils doivent s'attendre à une augmentation de 45% de voyageurs d'ici 20 ans. Seule une limitation de l'immigration contribuera efficacement à freiner cette augmentation*

# 10 Valeurs suisses

## Aime ton prochain...

« Aime ton prochain comme toi-même », nous enseigne la Bible. Ni plus, ni moins, **COMME toi-même !** Cette phrase, si simple d'apparence, est bien la plus difficile d'application qui soit. Car comment voulez-vous aimer l'autre, si vous ne vous aimez pas vous-mêmes ? En compensant ? En tentant d'aimer l'autre plus que vous-mêmes ? On a vu ce que ça a donné dans le passé, cet amour débordant : des débordements de sang, l'amoncellement des cadavres de tous ceux qu'on aimait trop pour les laisser vivre dans l'ignorance et le péché et qu'on a donc renvoyés prématurément à leur créateur. Depuis, l'église chrétienne s'est guérie de ces errements. Il est donc d'autant plus étrange qu'elle les tolère chez d'autres, sous couvert de respect pour la différence culturelle et la liberté confessionnelle.



par Oskar Freysinger, conseiller national, Savièse (VS)

**S**e peut-il que pour elle certains soient plus prochains que d'autres ? Que les prochains venus de loin soient plus frères que les proches dont on s'est peu à peu éloigné ? Car enfin, le fait de fermer les yeux sur les abus du prochain venu de loin que l'on attire par le grand aspirateur d'amour qui nous tient lieu de conscience n'est-il pas en même temps un signe de manque d'amour pour le prochain tout proche qui va souffrir de ces abus ?

En quoi le dealer Kosovar est-il plus mon prochain que le jeune suisse drogué ? En quoi le braqueur importé est-il plus mon prochain que le commerçant qui tremble devant son bras armé ? En quoi le minaret et le voile seraient-ils plus dignes de protection et de considération que la femme que l'on force à se faire exciser durant ses vacances africaines, que l'on contraint à épouser un mari qui ne lui inspire que dégoût et qui la viole tous les soirs en parfaite adéquation avec la sharia ?

Il est aussi écrit: « J'avais faim, et tu m'as nourri ! J'avais soif, et tu m'as donné à boire ! J'avais froid et tu m'as donné un toit ! » Cela est juste et cela doit être à jamais la ligne de conduite

de tout citoyen Suisse. Mais il n'est écrit nulle part : « J'avais besoin de pouvoir, et tu m'as donné des armes ! Je n'avais qu'une femme, tu m'en as donné deux autres ! J'avais besoin d'argent, tu m'as trouvé des clients pour ma drogue, j'étais pauvre, tu m'as permis de voler ».

Je veux bien aimer mon prochain, pour peu que l'amour sincère que je lui porte ne signifie pas l'humiliation, la désolation et le désespoir pour d'autres prochains qui méritent également mon amour.

L'angélisme n'est pas une preuve d'amour, mais un signe d'indifférence, une sorte de bave amoureuse universelle bien commode mais déconnectée de toute responsabilité réelle.

Celui qui aime doit être exigeant et ferme, il ne peut tolérer n'importe quel comportement. Car tolérer l'intolérable, c'est regarder sans voir, c'est travestir sa faiblesse en amour, donc ne pas aimer du tout.

Aimer le dealer Kosovar, c'est combattre la mafia albanaise et la poudre blanche qu'elle jette aux yeux des bien-pensants. Aimer son prochain,

c'est lui permettre d'être indépendant et fier, et non pas d'en faire un numéro dans les statistiques de l'assistance sociale ne servant qu'à engraisser quelques gauchistes si généreux avec l'argent des autres. Aimer son prochain, c'est être sévère, mais juste. Le reste n'engendre que haine et chaos.

Evidemment, on va me rétorquer que la Bible nous invite aussi, lorsqu'on nous frappe sur une joue, à tendre l'autre. Mais pour pouvoir tendre l'autre joue, il faut d'abord rester en vie. Or, lorsqu'on vous arrache la tête, quel autre joue voulez-vous tendre ?

Lorsque vous avez donné votre vie pour satisfaire la haine d'un terroriste, quelle autre vie allez-vous pouvoir offrir à vos prochains ?

Pour ma part, je considère que mes proches et mes concitoyens méritent mieux que mon angélisme béat si je veux

qu'ils vivent en paix avec l'autre, avec Xenos, celui à qui nous avons généreusement ouvert la porte pour qu'il devienne une part de nous-mêmes, pour qu'il devienne réellement un prochain à aimer.

Je ne lui demanderai pas de se renier, de ramper, d'effacer ce en quoi il diffère de moi. Mais je lui demanderai le respect pour ma propre différence

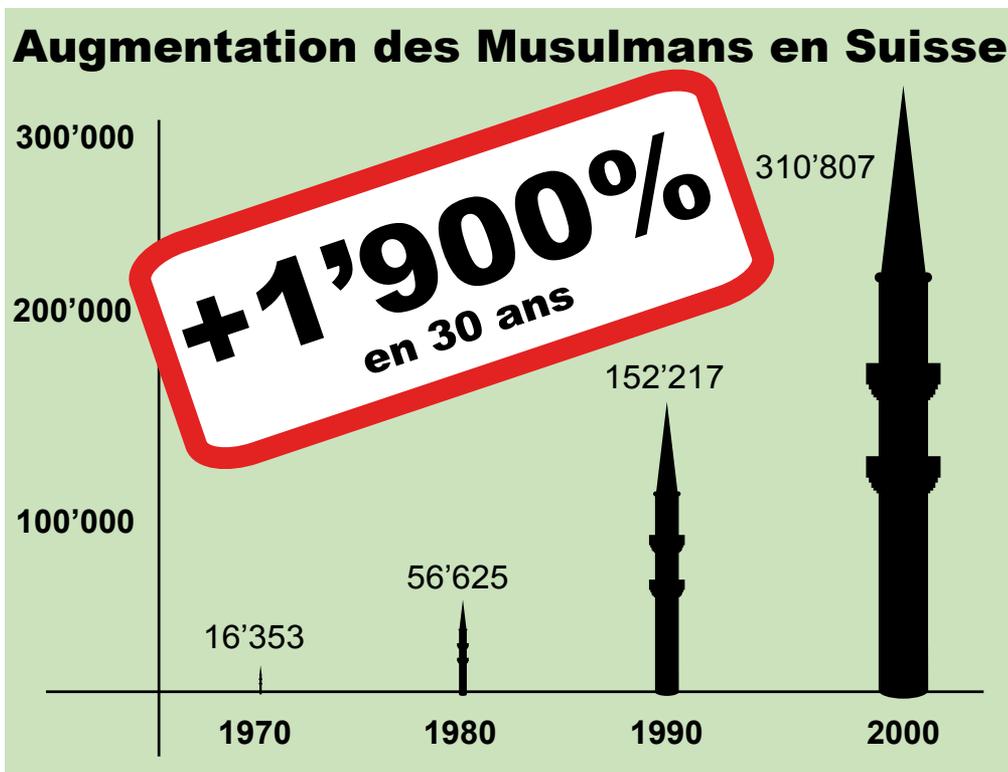
“  
*Je veux bien aimer mon prochain, pour peu que l'amour sincère que je lui porte ne signifie pas l'humiliation, la désolation et le désespoir pour d'autres prochains qui méritent également mon amour.*  
”

de prochain, pour la culture, les lois et les coutumes qui l'accueillent en leur sein. Je lui rappellerai les devoirs de l'homme qui vont de pair avec les droits que lui accorde notre pays.

C'est ça, l'amour du prochain bien compris, c'est ça une relation responsable avec Xenos, sans phobie, sans

pect n'est pas réciproque, tant que certains, au nom de la différence culturelle, traitent leurs femmes comme des bêtes de somme, tant que dans certains esprits il y aura une distinction entre la maison de la paix et la maison de la guerre, tendre la deuxième joue équivaut à un suicide collectif.

Elle nous exhorte de ne pas tolérer l'établissement d'un Islam intolérant et conquérant sous nos latitudes. En tolérant cela, les bien-pensants empêchent les musulmans modérés désireux de s'intégrer à la société occidentale de réformer l'Islam, de lui permettre de vivre son siècle des lumières.



Ainsi, des milliers de femmes continuent à subir les effets d'un code d'honneur moyenâgeux avec son lot de pénétrations annales pour ne pas toucher l'hymen, de mariages forcés, d'analphabétisme et de dépendance.

Actuellement, au début d'un vingtième siècle si fier de ses accomplissements, plus de deux cents ans après le siècle des lumières, neuf mariages sur dix dans la communauté turque de Berlin sont des mariages forcés, des filles sont régulièrement molestées, violées et considérées comme des citoyennes de seconde zone sous le double voile de l'omerta et de l'angélisme de nos gouvernements occidentaux.

Après des décennies de combat pour l'égalité des femmes, voilà que la discrimination la plus crasse apparaît sous nos latitudes, soutenue par le refus de notre classe politique de s'attaquer aux abus et d'exiger un effort d'intégration.

Or, fournir cet effort, ça ne signifie pas se renier ni renier sa culture, c'est faire un pas vers la liberté et permettre un rapprochement et une vraie émancipation dans la différence et le respect mutuels.

Combattre les abus, c'est donner plus de chance à la cohabitation pacifique, c'est aimer son prochain sans complaisance, sans mièvrerie, sans sentimentalisme, c'est réellement se soucier des autres, c'est se comporter en citoyens responsables.

*En l'espace de 30 ans, la population musulmane de Suisse a été presque multipliée par 20. En 2010, les estimations parlent de plus de 400'000 adeptes de l'Islam dans notre pays. Si ce rythme effréné se poursuit, plus d'un million de Musulmans vivront en Suisse d'ici 30 ans. En limitant l'immigration, on limite également l'importation de principes intolérants comme il en existe au sein de l'Islam.*

considération de la couleur de la peau et de l'appartenance ethnique.

Le principe de la joue tendue ne peut s'appliquer que lorsque nous sommes en présence de deux systèmes de valeurs compatibles.

Tous les hommes sont frères. Tous doivent s'accepter mutuellement dans leur différence. Mais tant que le res-

Relisez le livre de Ayan Hirsi Ali, cette

somalienne condamnée à mort par une fatwa, aujourd'hui réfugiée aux Etats-Unis.

“ Je ne lui demanderai pas de se renier, de ramper, d'effacer ce en quoi il diffère de moi. Mais je lui demanderai le respect pour ma propre différence ”

## 12 Oeuvres sociales

# Conséquences sur la sécurité incontrôlée

Une immigration contrôlée, voire ciblée, répondant aux attentes de l'économie est un élément nécessaire et incontestable. Toutefois, si notre pays se trouve submergé par une masse d'immigrants et que la situation devient incontrôlable, il est évident que des mesures doivent être prises immédiatement. Les accords internationaux, un facteur prépondérant de l'explosion de l'immigration, doivent être impérativement renégociés afin de permettre à la Suisse de gérer l'immigration selon ses besoins et possibilités.



par Gilberte Demont, présidente UDC du canton de Fribourg, Morat (FR)

Sans une prise de conscience immédiate et une réaction responsable de la part de nos autorités, notre pays, forcé de s'adapter à une telle augmentation de la population, verra ses espaces verts se raréfier – la gestion du trafic deviendra un sac de nœuds inextricable – et notre sécurité sociale sera totalement déstabilisée, voire anéantie.

L'OFS annonce le chiffre de 10 millions d'habitants dans un proche avenir. Ces personnes devront être logées alors que la surface de notre pays, elle n'augmentera pas. Élément clé : les Alpes occupent 60% du territoire de la Suisse et sont inhabitables. De par ce fait, la population se concentre sur le 40% restant de notre pays et la densité des habitants risque d'atteindre des chiffres alarmants. La qualité de vie de la population diminuera. Un point sur lequel je m'attarderai plus longuement concerne les conséquences de cette forte immigration sur notre sécurité sociale. Sans parler du taux de naturalisation, plus élevé en Suisse que partout ailleurs, nous enregistrons en Suisse 22.1% de population étrangère.

Là où les chiffres deviennent encore

plus inquiétants, voire surdimensionnés si l'on se réfère à la proportionnalité, c'est dans le secteur social.

En effet, si l'on parle du chômage, 43% des chômeurs sont de nationalité étrangère. Notre assurance chômage enregistre des milliards de déficit en restant obligée de verser les prestations à un citoyen de l'UE ayant travaillé un jour en Suisse pour autant qu'il ait payé des cotisations à l'assurance chômage pendant un an dans un pays de l'UE.

Les personnes de nationalité étrangère représentent le 34.5% des rentiers AI. A fin 2009, les déficits annoncés dans l'assurance invalidité se chiffraient à 14 milliards. Les révisions de l'AI se multiplient afin de palier à ce problème et essayer de diminuer la dette inquiétante enregistrée actuellement. Malheureusement, ces mesures pénalisent tous les rentiers bien que proportionnellement, les personnes touchant l'AI originaires de la Turquie, de l'ex-Yougoslavie, de l'Espagne, de l'Italie et du Portugal, sont plus nombreuses que les Suisses.

Au niveau de l'aide sociale, on constate à nouveau une inégalité fla-

grante. 44.2% des bénéficiaires de l'aide sociale sont de nationalité étrangère, soit 3 fois plus que les Suisses.

En Suisse, en matière d'assurance maladie, le standing des prestations est élevé. La couverture des soins relative à l'assurance maladie obligatoire de base est large en comparaison avec d'autres pays. Les cantons sont tenus d'accorder des baisses fiscales aux contribuables à faibles revenus. Toujours en se basant sur l'aspect de proportionnalité, une partie importante de cette catégorie de la population est de nationalité étrangère.

Pour toute personne de nationalité étrangère, assurée à l'étranger et soignée en Suisse, certains problèmes financiers sont relevés. Une hausse de

cette catégorie de patients de 60% a été enregistrée durant ces 6 dernières années. Actuellement une fondation (émanant des assurances maladies suisses)

avance les fonds et la Confédération en paie les intérêts.

A fin 2009, il était constaté un découvert de 183 millions de francs relatif à des factures impayées des pays de l'UE, principalement d'Etats du sud.

“  
*Notre assurance chômage enregistre des milliards de déficit en restant obligée de verser des prestations à un citoyen de l'UE ayant travaillé un jour en Suisse.*  
”

# é sociale d'une immigration

Il est donc très superficiel d'affirmer que l'immigration est bénéfique pour un pays, voire pour son économie, si tous les aspects sont correctement énoncés et pris en considération.

En effet, selon les chiffres susmentionnés, une proportion trop importante de personnes de nationalité étrangère contribue, et non pas à dose homéopathique, au gonflement de l'Etat et de ses employés.

Il est enregistré 138'000 emplois sup-

plémentaires et, mathématiquement, il en découle une baisse du pouvoir d'achat. Certes, la Suisse est très attractive en matière de sécurité sociale. En étant actifs sur le marché de l'emploi, les salaires sont élevés en comparaison à bon nombre de pays.

Au moment de la retraite, les rentes 1<sup>er</sup> pilier et 2<sup>ème</sup> pilier sont perçues. En cas de période difficile professionnellement, l'assurance chômage comble partiellement les trous financiers. Et si par malheur, cette situation perdure le

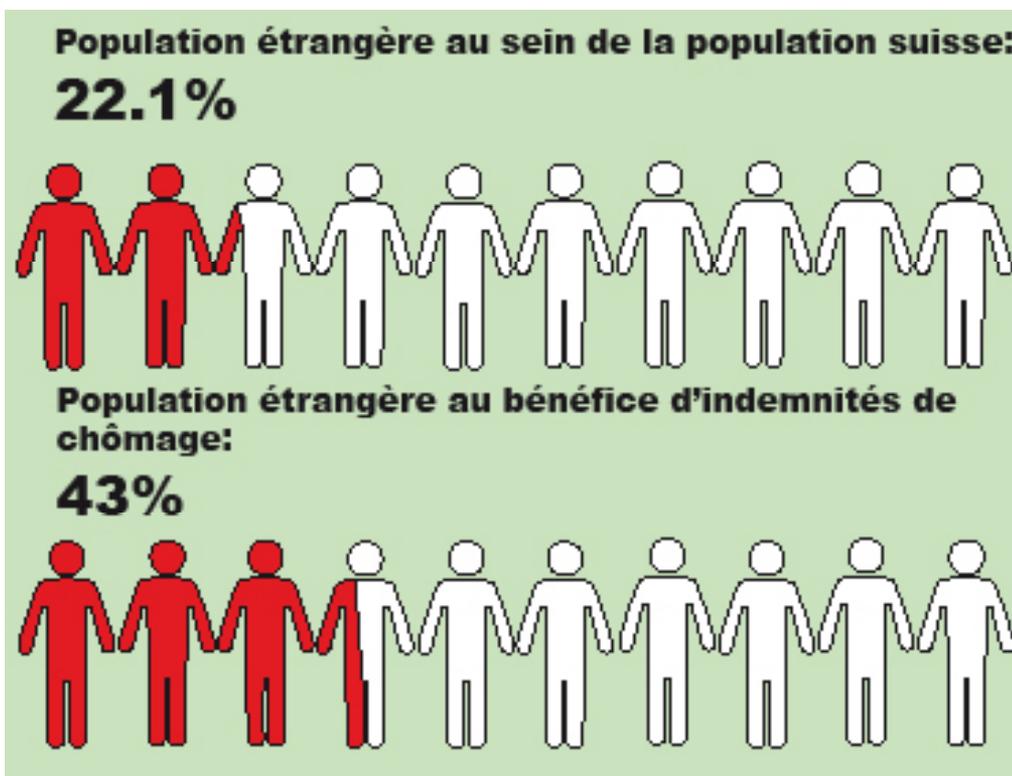
les maladies ou accidents. Les allocations familiales et assurance maternité encouragent la constitution des familles et la hausse du taux de natalité. Le tout est une véritable infrastructure qui repose sur différents piliers et ces derniers doivent être financés pour assurer la continuité de notre Etat social et sa pérennité.

Une augmentation trop élevée des prestations sociales, des abus en la matière, le vieillissement de la population et son augmentation sont des éléments à prendre en considération qui peuvent nécessiter des mesures d'adaptation rapides en cas de besoin. Une déstabilisation des piliers précités peut entraîner une chute fatale pour notre Etat social.

En analysant la situation de manière objective en matière d'immigration, il est inconcevable de pratiquer une politique laxiste et de contribuer ainsi à une dégradation de notre système social actuel.

Il est indispensable de remédier à cette augmentation démographique dangereuse risquant d'anéantir nos espaces verts, car trop de constructions seront nécessaires pour loger ces habitants. Cette augmentation de la population touchera bon nombre de domaines comme le trafic, la consommation d'énergie, la qualité de vie, etc. Maîtriser l'immigration doit être une priorité pour notre gouvernement.

Pour conclure, nous n'avons pas le droit d'offrir en héritage à nos enfants une Suisse bétonnée, sur-étatisée, pourvue d'un Etat social bancal et un pays à la recherche de son identité car submergé par une foule de différentes cultures et nationalités.



*Près d'un bénéficiaire d'indemnités de chômage sur deux est étranger. Cette surreprésentation des étrangers dans les assurances sociales menace la pérennité financière de ces dernières. Seul un vrai contrôle de l'immigration permettra de garantir la survie des assurances sociales.*

plémentaires dans le secteur social entre 1990 et 2010.

La progression de l'emploi dans le secteur public engendre indirectement une hausse d'impôt pour les contri-

service social prend la relève.

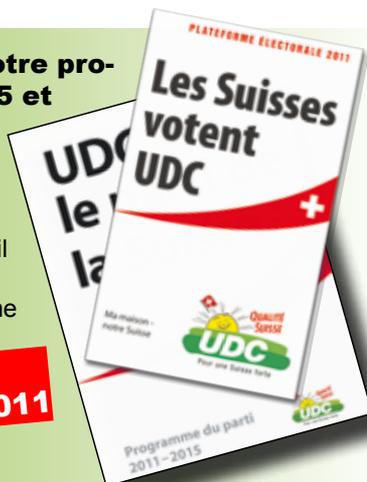
Lors de graves problèmes de santé, l'assurance-invalidité intervient. Les assurances concernées couvrent en grande partie les coûts engendrés par

# 14 Elections fédérales 2011

**Commandez maintenant votre programme du parti 2011-2015 et votre plateforme électorale 2011**

Commandez votre programme du parti au 031 300 58 58 ou par e-mail à [gs@svp.ch](mailto:gs@svp.ch). De même, téléchargez le programme sur [www.udc.ch](http://www.udc.ch).

**NOUVEAU: Plateforme électorale 2011**



**Best Western Swiss Hotels**  
**Alpen Resort Hôtel à Zermatt**

**Nouveau à Zermatt: "Longstay"** dès 14 jours, profitez de 33% de réduction dans nos studios.

Centre de remise en forme avec piscine (30°), piscine saline (33°) ainsi que 2 courts de tennis.

Plus d'informations:  
[www.alpenresort.com](http://www.alpenresort.com) ou 027/ 966'30'00



## Impressum

Tirage:	10 000 exemplaires		
Edition:	Stiftung SVP-Parteizeitung	Adresse:	Franc-parler, Case postale 8252, 3001 Berne, franc-parler@udc.ch
Périodicité:	mensuelle	Imprimerie:	Zofinger Tagblatt AG, Henzmannstrasse 20, 4800 Zofingen, www.ztonline.ch
Collaborateurs:	Michèle Berger, Kevin Grangier	Crédit photo	Page 3: © UDC Suisse
Abonnement:	Fr. 35.- pour les non-membres.	Annonces:	Kevin Grangier, franc-parler@udc.ch

# Matériel de campagne

A commander tout de suite sur [www.votez-udc.ch](http://www.votez-udc.ch) ou en écrivant à [info@udc.ch](mailto:info@udc.ch) ou en appelant le 031 300 58 58



*Bannières avec logo UDC et/ ou drapeau suisse. 200x50 cm. Idéales pour les manifestations*



*Programme politique de l'UDC. Disponible en 4 langues DE, FR; IT, EN*



*Stands d'action UDC avec logo et slogan. Disponibles en allemand et en français*



*Bâche UDC avec logo et slogan. Idéale pour les manifestations extérieures. 200x120 cm. Disponible DE, FR, IT*



*Tablier de cuisine avec logo pour assurer l'ambiance de vos manifestations*

## Je vote UDC, parce que...

Vous votez UDC? Alors vous votez pour la Suisse. Mais est-ce que les gens le savent? Voter UDC c'est s'engager sans condition pour la Suisse. Ne tardez pas à vous inscrire sur le site de campagne de l'UDC ([www.votez.udc.ch](http://www.votez.udc.ch)) et dites pourquoi vous votez UDC. Vous découvrirez ainsi tous les candidats qui s'engagent pour la Suisse.



Nappe de table avec logo UDC disponible en rouleau plastique (100x1 m) et papier (10x1 m)



Bâche UDC avec logo et slogan. Idéale pour les manifestations extérieures. 100x100 cm. Disponible DE, FR, IT



Gobelet avec logo UDC pour boissons froides ou chaudes



Serviettes en papier avec logo UDC 16x16 cm. Livrées en paquet de 250

Plein d'autres articles à votre disposition sur [www.votez-udc.ch](http://www.votez-udc.ch)

# Ici, vous trouvez le partenaire parfait.

## Cuore, célibataire, cherche...

partenaire de plaisante humeur, honnête et fidèle. Je ne suis pas compliquée, j'aime les enfants et je suis économe. Je me réjouis de faire ta connaissance.



**Fr. 15'980.-**

Cuore, 51 kW (69 ch), 998 cm<sup>3</sup>, le véhicule illustré comporte des équipements optionnels contre supplément

## Materia, célibataire, cherche...

partenaire ayant de multiples intérêts pour un lifestyle actif. Es-tu souple et généreux? Et le design stylé t'intéresse?



**Fr. 20'850.-**

Materia 1.3, 67 kW (91 ch), 1298 cm<sup>3</sup>, le véhicule illustré comporte des équipements optionnels contre supplément

## Sirion, célibataire, cherche...

compagnon pas compliqué. Es-tu prêt à faire spontanément des tours en ville et à vivre des aventures en montagne? Je suis attrayante.



**Fr. 16'860.-**

Sirion 1.0 2WD eco-top, 51 kW (69 ch), 998 cm<sup>3</sup>, le véhicule illustré comporte des équipements optionnels contre supplément

## Terios, célibataire, cherche...

partenaire prêt à partir à l'aventure. Je suis sportive, mais raisonnable, et j'apprécie les choses agréables de la vie.



**Fr. 25'990.-**

Terios, 77 kW (102 ch), 1495 cm<sup>3</sup>, le véhicule illustré comporte des équipements optionnels contre supplément

Où nous rencontrons-nous?

SMS gratuit avec «Cuore», «Materia», «Sirion» ou «Terios» et ton code postal au 919.

Qui cherche une partenaire fiable ne sera pas déçu chez Daihatsu. Qu'il s'agisse de la Cuore économe, de la Sirion fonctionnelle (aussi en 4x4), de la Terios tout-terrain (4x4) ou de la Materia spacieuse (aussi en 4x4). Daihatsu vous offre en outre plus de 100 ans de tradition dans la catégorie compacte et une qualité de première classe. Mais avant de vous engager davantage avec celle que vous aurez choisie, vous devriez absolument la tester: lors d'une course d'essai chez votre concessionnaire. [www.mydaihatsu.ch](http://www.mydaihatsu.ch)



**DAIHATSU**  
Juste la bonne taille.